

## CONSEIL DE QUARTIER NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

Séance du lundi 1 février 2021

### PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle en date du jeudi 21 janvier 2021 adressée par Madame Arielle BEUCAMPS, Adjointe au Maire du 6<sup>e</sup>, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup>, Conseiller régional d'Île-de-France, , les membres du Conseil de Quartier Notre-Dame des Champs se sont réunis sous la présidence de Madame Arielle BEUCAMPS, le lundi 1 février 2021 à 12h30.

#### Etaient présents :

##### **1<sup>er</sup> collège (Elus et personnalités qualifiées) :**

Madame Arielle BEUCAMPS, Adjointe au Maire, Présidente du Conseil de Quartier ;

Madame Séverine de COMPREIGNAC, Conseillère de Paris et du 6<sup>e</sup> ;

Madame Gisèle DONNARD, Personnalité Qualifiée ;

Monsieur Didier MARMION, Personnalité Qualifiée.

##### **2<sup>e</sup> collège (Associations) :**

Madame Laurence MOUTERDE (JSC Pitray Olier) ;

Monsieur Christophe THIN (Association Quartier Notre-Dame des Champs) ;

Madame Delphine COHEN D'AYNAC (Association Parents d'élèves du lycée Montaigne) ;

Madame Alice GUILHERME (Association des parents d'élèves de Saint-Geneviève).

##### **3<sup>e</sup> collège (Habitants):**

Madame Catherine MARIE, membre titulaire ;

Madame Aline LE DOUSSAL, membre titulaire ;

Madame Mireille MC GOWAN, membre suppléant ;

Monsieur Édouard VALDMAN, membre suppléant ;

Monsieur Robin BIONDI, membre suppléant.

**Etaient excusés :**

3<sup>e</sup> collègue :

Monsieur Julien SEBAG, membre titulaire ;

Madame Blandine RUHIN-PONCET, membre titulaire ;

Madame Victoria VERJUS-THERY, membre suppléant.

## **Introduction :**

Arielle BEAUCAMPS se présente aux nouveaux Conseillers. Éluë du 6<sup>e</sup> arrondissement, elle est Adjointe au Maire chargée des Affaires scolaires, de la Jeunesse et des Sports. Elle est membre du Conseil de Quartier Notre-Dame-des-Champs depuis sa création en 2002 notamment en tant que représentante de l'association du lycée Montaigne, puis en tant que personnalité qualifiée avant d'en prendre la Présidence.

Elle accueille et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres dont Séverine de COMPREIGNAC, Conseillère de Paris et du 6<sup>e</sup> arrondissement, qui a rejoint l'équipe municipale lors des dernières élections. Elle salue ensuite Florence de VARAX qui assiste à cette première séance en qualité d'Adjointe au Maire en charge des Conseils de Quartier.

Elle explique que le Conseil se réunit normalement le mercredi à 18h30 mais que les conditions sanitaires ne le permettent pas pour le moment.

Elle constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 12h35.

Elle rappelle l'ordre du jour :

1. Tour de table ;
2. Bilan et projets ;
3. Élection des membres du Bureau ;
4. Budget participatif 2021 ;
5. Questions diverses.

## **1/ Tour de table**

Après avoir rappelé l'organisation des 3 collèges, Arielle BEAUCAMPS donne la parole aux membres présents afin qu'ils se présentent brièvement, et expriment leur motivation d'intégrer le Conseil de Quartier Notre-Dame des Champs.

## **2/ Bilan et projets**

Arielle BEAUCAMPS indique que les budgets alloués par an pour un conseil de quartier sont de 3 306 euros pour le budget de fonctionnement et de 8 264 euros pour celui d'investissement. Cela permet de mettre en place des projets pour l'amélioration de la qualité de vie du quartier.

Elle rappelle les réalisations du Conseil et demande aux conseillers de mener une réflexion afin de proposer de nouvelles idées :

- l'installation de boîtes à livres sur la place Laurent TERZIEFF et Pascale de BOYSSON et sur la place Pierre LAFUE ;

- l'agrandissement du square Pierre Lafue avec l'installation de nouvelles plantes dans le parterre et la fermeture d'une partie de la rue Stanislas aux voitures inclus dans le projet de rénovation du boulevard Raspail ;
- la collaboration avec l'ordre de Malte pour récupérer des lunettes usagées afin qu'il puisse les remettre en état et de les envoyer en Afrique. Certaines écoles de l'arrondissement participent à l'opération qui n'obtient pas le succès souhaité ;
- l'allongement de la pointe de la place Laurent TERZIEFF et Pascale de BOYSSON pour empêcher les voitures de tourner de la rue Bréa vers la rue Vavin, la réfection du sol de la place avec de l'herbe autour des pavés et la remise en place de la fontaine Wallace ;
- la rénovation de la clôture du square Ozanam située le long de l'église Notre-Dame des Champs pour un coût de 20 000 euros ;
- l'agrandissement de l'espace agrès du jardin Gaston Monnerville. Elle indique que des agrès supplémentaires devraient être rajoutés ;
- la création d'un parc canin dans le jardin des Grands Explorateurs ;
- la réfection des pieds d'arbres rue Auguste Comte, entre le Lycée Montaigne et le Jardin du Luxembourg ;
- l'achat de barnums ;
- l'installation d'un radar pédagogique rue d'Assas ;
- la participation active à l'organisation du vide-greniers des Conseils de Quartier du 6<sup>e</sup>.

Des intervenants ont été invités lors des séances du Conseil (Voirie, Médiateur ...).

Enfin, le Conseil a inauguré l'installation des œuvres des lycéens de l'École Sainte-Geneviève sur la place Laurent-Terzieff-et-Pascale-de-Boysson qui avait répondu au concours lancé par le Conseil de Quartier.

### **3/ Élection du Bureau**

(Article 8 du règlement intérieur des Conseils de Quartier)

Arielle BEAUCAMPS rappelle que le bureau du Conseil de Quartier a pour rôle d'établir l'ordre du jour des réunions, soumis à la validation du Maire. Elle ajoute qu'il est composé de quatre membres : le Président du Conseil de Quartier et un représentant de chacun des trois collèges. Elle demande aux Conseillers d'un même collège de désigner la personne qui les représentera :

Sont élus à l'unanimité des votants :

1<sup>er</sup> Collège : Didier MARMION (Personnalité Qualifiée).

2<sup>e</sup> Collège : Christophe THIN (Représentant de l'association « Quartier Notre-Dame des Champs »).

3<sup>e</sup> Collège : Robin BIONDI (Habitant suppléant).

### **4/ Budget participatif 2021**

Arielle BEAUCAMPS donne la parole à Florence de VARAX pour qu'elle présente ce dispositif.

Florence de VARAX explique que les projets relatifs au Budget participatif peuvent être présentés, soit à titre personnel, soit au nom du Conseil de Quartier, soit au titre d'une association et sont à déposer sur la plateforme « Budgetparticipatif.fr », en créant un compte. Tous les Parisiens, sans condition d'âge ou de nationalité peuvent proposer un projet.

Elle précise que la phase de dépôt des projets débute le jeudi 4 et se termine le dimanche 28 février à 20h.

Pour cette édition 2021, les projets de réaménagement de l'espace public (aménagement de places, de rues, élargissement de trottoirs, création de pistes cyclables, piétonisations, création de zones de rencontre etc.) ne sont pas acceptés. Les aménagements globaux d'un quartier (dit « Baudrier ») ne sont pas traités par le BP. Les projets relatifs à l'entretien de la voirie, s'ils ne nécessitent pas de longues phases d'étude ou de marteau piqueur sont acceptés. Pour cette nouvelle édition, les projets sont intégralement financés par les crédits d'investissements centralisés, il n'y a donc plus d'impact sur les ILL. Le montant d'un projet ne peut dépasser 2 millions d'euros.

Enfin, le nombre de projets lauréats est déterminé dans chaque arrondissement selon le nombre d'habitants. Avec moins de 90 000 habitants le 6e arrondissement aura 2 projets lauréats.

Arielle BEAUCAMPS rappelle que le Conseil de Quartier a pu déposer des projets comme la rénovation de la fresque centrale au-dessus du cœur de l'église Notre-Dame des Champs ou encore l'installation d'une estrade pour récitals et théâtre dans la cour de l'école Madame.

Didier MARMION ajoute que les projets déposés ne doivent pas engendrer de coût de fonctionnement. Une étude de recevabilité des projets est ensuite réalisée par les directions compétentes. Les 2 projets lauréats seront connus en septembre à l'issue du vote des parisiens pour leurs projets préférés. Il incite les conseillers à se familiariser avec la plateforme du budget participatif qui donne des idées de ce qui peut se faire.

Christophe THIN propose l'idée de végétaliser le parvis de l'église Notre-Dame des Champs qui est à son sens beaucoup trop minéral. Il précise être en contact avec la Ville de Paris qui pourrait donner l'autorisation de planter des végétaux en pleine terre. Il indique qu'il participe au sein de son association à la distribution alimentaire pour les sans-abris qui se déroule quelques jours par semaine de 7h à 9h à cet emplacement. Il propose également de créer un jardin partagé dans le square Ozanam. Enfin, l'installation de toilettes publiques lui semble plus que nécessaire bd Montparnasse. Catherine MARIE abonde dans son sens.

Elle propose quant à elle d'organiser un cinéma de quartier suivi de débat. L'idée est de donner l'occasion de se rencontrer et de discuter autour d'une projection.

Édouard VALDMAN s'inquiète du nombre croissant de sans-abris.

Arielle BEAUCAMPS qui a participé à des maraudes explique que la situation est extrêmement compliquée car très souvent les sans-abris ne veulent pas aller dans les foyers et indique que l'association « Montparnasse Rencontre » œuvre beaucoup pour aider et accompagner ces populations dans le quartier. Christophe THIN précise qu'il faut distinguer les vrais nécessiteux des sans-abris professionnels.

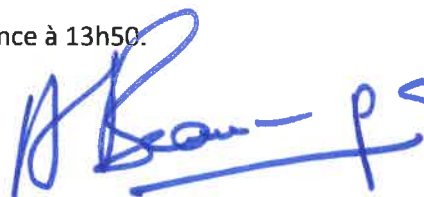
Delphine COHEN D'AYNAC constate que le carrefour à l'angle de la rue Vavin et d'Assas est très dangereux pour les piétons. Didier MARMION rappelle que cette portion de la rue Vavin est déjà en

« Zone 30 » mais qu'elle n'est pas respectée. Il suggère que le Conseil réétudie les solutions possibles afin de sécuriser ce carrefour. Alice GUILHERME ajoute qu'avec le nombre d'écoles dans ce quartier, il y a un besoin de réglementer cette zone.

La Présidente propose aux Conseillers d'organiser une marche exploratoire avec le responsable de la Voirie du 6<sup>e</sup> pour repérer sur place les problèmes et obtenir une expertise sur les solutions possibles. Elle invite les conseillers à faire remonter en amont par mail les problèmes de dangerosité qu'ils rencontrent.

Elle annonce qu'un représentant du Conseil de Quartier doit être nommé pour participer aux réunions du Comité vélo du 6<sup>e</sup>. Robin BIONDI candidate et est désigné à l'unanimité des votants pour représenter le Conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, Arielle BEAUCAMPS lève la séance à 13h50.



**Arielle BEAUCAMPS**

**Présidente du Conseil de Quartier**